

AUTORISATION DE VOIRIE n° 09/2023

- pour occupation du domaine public routier
- pour entropôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour passage poids lourds - livraison de matériaux

RM/AB/LD

Vu la demande du 30 mai 2023 de :

- l'entreprise **SOLTECHNIC 372, route du Barrage 38121 REVENTIN VAUGRIS**

sollicitant l'autorisation de voirie relative au passage exceptionnel d'un poids lourds de P.T.A.C maximum de 32T dans le cadre de la reprise en sous-œuvre par micropieux de l'habitation située 08, rue des Nymphéas, pour le compte du propriétaire M. RASSENEUR, lyonsoltechnic.net

L'entreprise précitée est autorisée à :

DETAIL DES TRAVAUX

- **PASSAGE ET STATIONNEMENT POIDS LOURDS 32 T. entre 7h00 et 18h00**

DESTINATION DU LIEU

- **08, rue des Nymphéas**

Période d'intervention : à partir du mercredi 28 juin jusqu'au vendredi 18 août 2023

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 20 juin 2023

Le Maire,

~~Pour le Maire empêché,
Le Maire Adjoint~~

Richard MALLIÉ